

## SIGNALÉTIQUE ET BALISAGE

L'ensemble des itinéraires du Pays de Lamastre est balisé en blanc et jaune et signalisé selon la charte départementale de l'Ardèche.

Sur le terrain			Sur les cartes
Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	GR® de Pays
GR®			PR
GR® de Pays			Itinéraire décrit
PR			Variante d'itinéraire
			La Dolce Via
			Porte d'entrée
			Embranchement

© Fédération Française de la Randonnée Pédestre

## CONSEILS

- Choisissez une randonnée adaptée à votre niveau.
- Ne surestimez pas vos capacités.
- Signalez toute anomalie grâce au dispositif SURICATE « Tous sentinelles des sports de nature ».



## PREVOYEZ

- De bonnes chaussures et des vêtements chauds et de pluie, ou casquette, lunettes, crème solaire selon les conditions météorologiques. (en été, évitez une exposition entre 12h et à 15h).
- Un casse-croûte et suffisamment d'eau (à prendre régulièrement par petites gorgées).

## BON SENS, SÉCURITÉ ET RESPECT

- Empruntez les sentiers balisés pour votre sécurité.
- Respectez la nature et ne laissez aucun débris sur place.
- N'allumez pas de feu et veillez à ne rien jeter qui puisse déclencher un incendie.
- Tenez votre chien en laisse.
- Refermez les clôtures et les barrières derrière vous lorsqu'il y en a sur votre passage.

## EN VTT

- Restez maître de votre vitesse.
- Soyez courtois et prudent lors du dépassement ou du croisement des randonneurs.
- Le port du casque est vivement recommandé.

# 1 au Pays de Lamastre PROMENADES ET RANDONNÉES



## CHEMIN DES VIGNES - Désaignes



► TRÈS FACILE ► DISTANCE : 4 KM ► DURÉE : 1H30

## LAISSEZ-VOUS GUIDER

Randonnez en toute liberté sur un réseau d'itinéraires aménagés et balisés pour vous. La légende vous apportera les informations nécessaires pour la lecture des cartes et la description de la signalétique et du balisage que vous retrouverez sur le terrain. Les informations inscrites sur les cartes et le bref descriptif des parcours vous aideront à suivre votre itinéraire. Par exemple, les embranchements que l'on retrouve sur la carte se retrouvent également sur votre parcours. Ce sont des étapes importantes dans la randonnée. Les profils altimétriques, quant à eux, vous aideront à évaluer les difficultés de l'itinéraire choisi.

## INFORMATIONS PRATIQUES

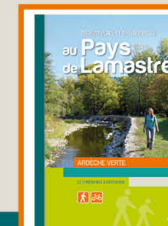
Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lamastre | 22 avenue Boissy d'Anglas - 07270 LAMASTRE  
+33 (0)4 75 06 48 99 | [ot.lamastre@orange.fr](mailto:ot.lamastre@orange.fr) | [www.pays-lamastre-tourisme.com](http://www.pays-lamastre-tourisme.com)

Météo France Ardèche | 08 92 68 02 07

Pompiers | 18 et 112

Samu | 15

Centre Antipoison Lyon | +33 (0)4 72 11 69 11



### Pour aller plus loin !

Retrouvez le topo-guide des 22 randonnées du Pays de Lamastre, en vente à l'Office de Tourisme.





# CHEMIN DES VIGNES - Désaignes



- ▶ **BOUCLE**
- ▶ **DURÉE** : 1 H 30
- ▶ **DIFFICULTÉ** : TRÈS FACILE
- ▶ **DISTANCE** : 4 KM
- ▶ **DÉNIVELÉ CUMULÉ** : 90 M

Petite randonnée le long du Doux avec une vue imprenable sur le village de caractère de Désaignes.

## DÉPART / SERVICES À PROXIMITÉ

Panneau « Info Rando » place de la Mairie



## TRANSPORT EN COMMUN

**Ligne 5** : Lamastre (10min), Saint-Agrève (20min), Tournon (1h20).

**Horaires** : +33(0)4 75 81 09 09 et

[www.auvergnernhonealpes.fr/interurbainardeche/](http://www.auvergnernhonealpes.fr/interurbainardeche/)

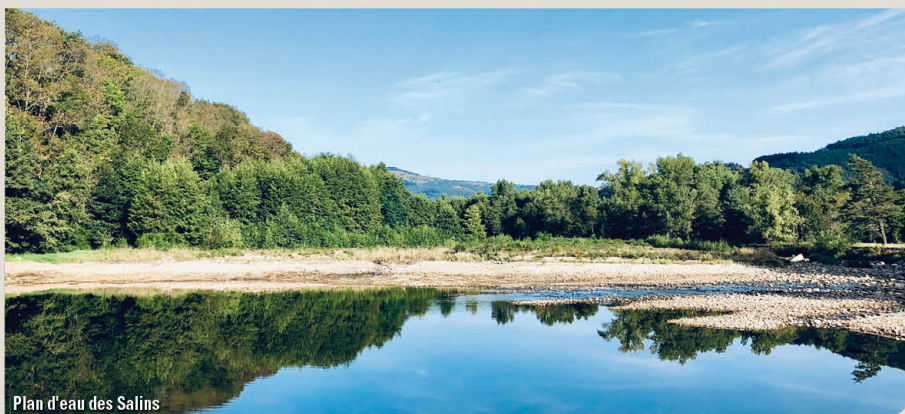
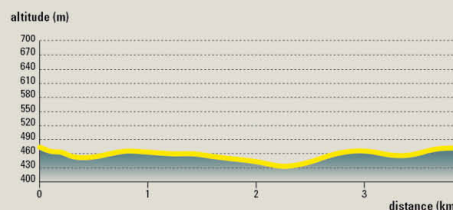
## PARCOURS

Du panneau "Info Rando", prendre la rue qui descend en direction du Pont du Massoir. Traverser le pont et monter sur le Chemin des Vignes. A l'embranchement **Pont du Massoir**, prendre la direction Le Stade, en suivant le chemin principal qui longe le Doux. A l'embranchement **Le Stade**, suivre la direction de Désaignes à 1,5 km et revenir au village par le **Pont de Syalles**. Retrouver le point de départ par le sentier qui monte au temple, au château, puis par les petites ruelles.

## À SAVOIR Le Pont du Massoir

Ce pont est construit en 1886, avec ses 7 arches, ses 150 mètres de long et ses 10 mètres de haut. Côté village, au pied du pont, se trouve la maison du Massoir, qui était autrefois un moulin : le canal d'arrivée de l'eau est encore visible. La maison est ensuite devenue moulinage (le travail de la soie) puis fabrique de gants en peau de chèvre. De l'autre côté du pont, toute la montagne d'adret était plantée en vignes, sur des terrasses soutenues par des murets de pierres sèches retenant la terre. Ce pont et ce moulin sont les témoins de l'ancienne richesse de la ville de Désaignes. Artisanale et rurale, elle était l'une des villes d'Ardèche les plus imposantes en 1719, après Annonay, Aubenas ou encore Privas.

Jean Bernard



Plan d'eau des Salins

